

**FICHE D'INVENTAIRE DES OISEAUX SAUVAGES**  
(Couleur rouge)

NOM DU GROUPEMENT

Je soussigné (nom, prénom, adresse, province)

.....  
.....  
.....

déclare sur l'honneur que les oiseaux prélevés dans la nature mentionnés ci-après étaient en ma possession au 31 décembre 19 .....

Fait le ..... 19 .....

Signature

Numéro d'ordre	Espèce d'oiseau	Bague (numéro et année)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juillet 1994 sur la protection des oiseaux en Région wallonne.

Fait à Namur, le 14 juillet 1994.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon,  
chargé de l'Economie, des P.M.E., des Relations extérieures et du Tourisme,  
R. COLLIGNON

Le Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,  
G. LUTGEN